# Lausanne, le 17 décembre

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **3 (1865)**

Heft 3

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-177932

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

Troisième Année. — N° 3 LE Samedi 17 Décembre 1864.

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

*Paraissant tous les Samedis*

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

**PRIX DE L'ABONNEMENT** (*franc de port*).
**Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.**
**Tarif pour les annonces :** 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

### Lausanne, le 17 décembre.

La presse cite avec empressement les noms des hommes et des jeunes gens suisses qui, tant à l'intérieur qu'à l'étranger, se distinguent dans les lettres et les sciences. Nous pensons donc que nos lecteurs nous sauront gré de leur parler de nos compatriotes qui se font remarquer dans l'art musical.

Nous commençons par signaler M. Schilt, de Soleure, doué d'une voix de ténor des plus suaves, et qui compte déjà parmi les meilleurs chanteurs. Il a eu à la dernière fête fédérale de chant à Berne un succès complet et légitime. Puis vient M^lle^ Anna Bazurri, de Lugano, jeune cantatrice d'opéra dont raffolait le public de la capitale du Pérou (Lima), au point que tout le monde mangeait et s'habillait à la Bazurri. Le jour de son baptême elle a été comblée de présents de la valeur de plusieurs mille francs.

M. Schmidt, fils d'un pasteur, près de Lenzbourg, est basse-taille de l'Opéra impérial à Vienne.

M. F. Sieber, chanteur, compositeur et littérateur, de Fluntern (canton Zurich), a été nommé dernièrement professeur de chant artistique à l'académie de Berlin.

Parmi les jeunes gens qui font leurs études au Conservatoire de Leipzig et qui promettent beaucoup pour l'avenir, nous citerons M. Hegar, de Bâle, ayant déjà actuellement une belle réputation comme violoniste, MM. G. Weber, de Berne, et Théodore Gangler, de Soleure, dont les compositions ont été exécutées et critiquées très-favorablement.

Pour clore cette nomenclature, nous ne voulons pas omettre d'ajouter à ces noms les suivants: M. Karl Eschmann, de Winterthour, directeur de musique à Schaffhouse, compositeur très-estimé et apprécié, dont les journaux allemands parlent avec éloge. M. Ed. Munzinger, d'Olten, directeur de musique à Zurich, dont l'œuvre musicale, le serment du Grutli, a ajouté un grand charme à la fête fédérale de chant de Berne.

M. A. Billeter, de Männedorf (Zurich), directeur à Berthoud, qui, dans le domaine du chant populaire, a produit de charmants chœurs pour voix d'hommes.

Enfin, M. Emile Bret, compositeur, à Genève, à qui la société des beaux-arts à Paris a décerné la médaille d'or.

Nous voyons, par ce qui précède, que parmi les beaux-arts, la musique ne manque pas de représentants en Suisse. Nous pourrions ajouter encore bien des noms qui sont plus connus à l'étranger que chez nous, tels que Joachim Raff, pianiste, compositeur et littérateur distingué, Bovy-Lysberg, etc.

---

Riez, le 12 décembre 1864.

Monsieur le rédacteur,

Veuillez accorder une place dans votre journal au récit suivant :

### Discours d'un syndic.

Un de mes amis, municipal dans un de nos villages du Gros-de-Vaud, a bien voulu me transcrire un discours de M. le syndic, au sujet du chemin de fer qui doit traverser cette contrée et la vallée de la Broie.

Voici le discours qu'il nous a fait, me dit-il, ayant les deux mains dans les poches de son gilet, sa pose oratoire habituelle :

« Messieurs les municipaux,

Je vous ai fait assembler en assemblée *es*traordinaire pour une chose qui doit nous importuner à jamais jusqu'à ce que nous ayons victoire, une chose, messieurs, qui doit tenir au cœur de nos consciences ; *c'est à savoir* de la ligne *ferreuse* qui doit rendre la fertilité à nos champs en les traversant, en les labourant de fond en comble.

Pour cela, nous avons à demander justice. Pourquoi la ligne ne passerait-elle pas par tous les villages de la contrée ?... Il est pénible de *sep*enser que quelques lieux seulement en seront *jouisseurs* aux risques et dépens de nos bourses à tous. Oui, messieurs, il faut une voie rayonnante dans toutes les directions de la *hausse* des vents (espèce de mécanique, messieurs, qui indique tous les vents du monde en même temps que tous les coins du ciel). Il faut que chaque village, chaque hameau soit au centre d'un rayonnement ferré, et, alors, seulement alors, nous ne serons plus déshérités